



QUARTIERS EN MIEUX
Améliorer le quotidien
des Portes Ferrées



DOSSIER DE PRESSE

2 avril 2024

PROJET D'ÉCOQUARTIER DES PORTES-FERRÉES

Présentation des aménagements des espaces publics



© AMT





QUARTIERS EN MIEUX
Améliorer le quotidien
des Portes Ferrées



DOSSIER DE PRESSE

Projet d'écoquartier des Portes-Ferrées

Réunion publique le mercredi 10 avril à 18h pour présenter le projet d'aménagement des espaces publics de l'écoquartier des Portes-Ferrées

À Limoges, le quartier des Portes-Ferrées est l'un des 9 quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), les Portes-Ferrées font l'objet d'importants travaux en vue de la création d'un écoquartier mieux intégré au centre-ville et aux bords de Vienne.

Validé par les partenaires* en 2018, le projet d'écoquartier des Portes-Ferrées a démarré en 2019 par une opération de déconstruction des immeubles d'habitat social rue des Portes-Ferrées menée par Limoges habitat, qui assure également des travaux de résidentialisation et de réhabilitation des immeubles rue Domnolet-Lafarge, et un programme de construction de maisons en accession sociale.

Une nouvelle étape va être engagée au second semestre 2024 avec le réaménagement du cœur du parc, la préfiguration des îlots résidentiels rue des Portes-Ferrées et les interventions sur les réseaux et les rues du quartier.

Afin de présenter au public ce projet d'aménagement des espaces publics des Portes-Ferrées avant le démarrage des travaux, une réunion publique aura lieu mercredi 10 avril à 18h à l'école élémentaire Victor-Hugo (21 rue Domnolet-Lafarge).

* La Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges habitat, Noalis, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), Action Logement et la Banque des Territoires.



Qu'est-ce qu'un programme de renouvellement urbain ?

Le renouvellement urbain est le fait de reconstruire la ville sur elle-même et de transformer des quartiers afin de répondre à des problématiques de logement, de cohésion sociale, d'écologie ou encore d'économie.

En France, l'État a confié la mission du renouvellement urbain à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). En 2003, un premier Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU) a été lancé. Ce PNRU se terminant, il est apparu nécessaire de poursuivre l'action. L'État a donc mis en place un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Le NPNRU vise à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation profonde et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

La loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 donne le cadre de ce programme, l'ANRU le supervise, et les municipalités, les agglomérations et les bailleurs sociaux le mettent en œuvre localement, dans les quartiers prioritaires ciblés.

À Limoges, 4 quartiers sont concernés par ce programme : Beaubreuil, les Portes-Ferrées et le Val de l'Aurence Sud et Nord. Avec ce programme rebaptisé localement « **Quartiers en Mieux** », la Ville de Limoges, Limoges Métropole, Limoges Habitat, Noalis et les autres porteurs de projets s'engagent, avec l'État au travers de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), Action Logement et la Banque des Territoires, à rénover ces quartiers pour les rendre plus agréables à vivre.

Le programme fait l'objet d'une large concertation auprès des habitants et vise à redonner de l'attractivité aux quartiers et favoriser la mixité sociale, notamment en :

1. Agissant lourdement sur les logements et leurs abords afin d'une part d'améliorer la qualité résidentielle des habitants des quartiers (rénovations, embellissement et sécurisation des pieds d'immeubles etc.) et d'autre part de permettre l'arrivée de nouveaux habitants (constructions neuves : petits immeubles et maisons),
2. Améliorant la desserte et l'accessibilité des quartiers par les transports en commun pour favoriser les déplacements vers le centre-ville et les zones d'emplois notamment, et en



QUARTIERS EN MIEUX
Améliorer le quotidien
des Portes Ferrées



DOSSIER DE PRESSE

Projet d'écoquartier des Portes-Ferrées

favorisant la marche et le vélo lors des déplacements quotidiens,

3. Développant de nouveaux services à la population et en rénovant certains équipements déjà présents sur les quartiers (écoles en particulier),
4. Enrichissant les parcs et jardins pour créer des espaces conviviaux pour tous,
5. Pour réaliser ces aménagements et favoriser la mixité sociale au sein du quartier, des déconstructions notamment de logements seront nécessaires.

Les partenaires du programme de renouvellement urbain





Les Portes-Ferrées, un écoquartier relié au centre-ville et aux bords de Vienne

Le NPNRU prévoit aux Portes-Ferrées la réalisation d'un écoquartier autour d'un grand parc urbain paysager, intégré au centre-ville et aux berges de la Vienne, et avec de nouveaux habitats sous la forme de maisons de ville.

◆ Les grands principes du projet d'écoquartier

- Intégrer le quartier au faubourg – rive gauche de la Vienne ;
- Structurer le quartier autour d'un parc urbain rayonnant, composant des bords de Vienne ;
- Requalifier les logements sociaux et les ouvrir sur le parc ;
- Favoriser la diversification de l'habitat en s'appuyant sur les atouts patrimoniaux et la localisation du site (potentiel de 70 à 80 logements maximum) ;
- Valoriser le quartier par la qualité paysagère des espaces publics, et une entrée attractive accueillant de nouvelles activités ;
- Résidentialiser avec des aménagements paysagers et des cheminements piétons l'ensemble des abords des immeubles de Limoges habitat.



→ **Objectif** : la labellisation ÉcoQuartier en agissant sur les performances techniques et en favorisant le lien social.

Le projet a été le 1^{er} en Haute-Vienne à être labellisé ÉcoQuartier étape 2, le 14 décembre 2022.

◆ Aujourd'hui, une étape majeure initiée par la Ville de Limoges et Limoges Métropole : l'aménagement des espaces publics

↳ Présentation des opérations

Afin de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle du projet d'écoquartier des Portes-Ferrées,



la Ville de Limoges et Limoges Métropole ont constitué fin 2021 un groupement de commandes pour la conception des espaces publics de l'écoquartier. C'est l'équipe de maîtrise d'œuvre composée d'Atelier Marion Talagrand (paysagiste-concepteur et urbaniste) / ALTO STEP (bureau d'études spécialisé VRD/environnement/hydraulique), Jawed Bomare (architecte) / Agence Talpa (paysagiste) qui a été retenue pour assurer les études techniques, le suivi de chantier et la concertation avec les habitants tout au long du projet.

Dans le détail, depuis début février 2024, la Ville de Limoges assure la poursuite de l'opération d'aménagement des espaces publics jusqu'à la réception des travaux :

→ pour ses compétences et son foncier :

- L'aménagement du cœur de parc avec une terrasse piétonne publique, des aires ludiques, des espaces de détente, des boucles de promenade, des vergers, de grandes prairies, etc. ;
- L'aménagement de cheminements piétons depuis les rues du quartier avec la création d'un nouvel accès depuis la rue de Sainte-Anne ;
- La requalification de l'éclairage public du quartier et l'enfouissement des réseaux aériens des rues du secteur ;
- La préfiguration d'îlots résidentiels rue des Portes-Ferrées (terrassement, dévoiement de réseaux) en vue de leur cession à des bailleurs et des promoteurs privés. Au sein de ces îlots, de nouvelles habitations individuelles seront construites de type maisons en bande/maisons superposées.

→ pour les emprises et compétences de Limoges Métropole (transfert de maîtrise d'ouvrage) :

- La requalification des rues du quartier (Domnolet-Lafarge, Portes-Ferrées, Roche) qui prévoit :
 - ▶ une large place pour les piétons et les cyclistes, un meilleur accès au parc public, la sécurisation des abords des équipements publics (école, crèche)
 - ▶ la plantation d'arbres et plantes couvre-sol pour renforcer la biodiversité, la gestion des eaux pluviales et atténuer les effets d'îlots de chaleur
- La requalification des réseaux humides du quartier (eau potable, assainissement) ;
- La sécurisation des traversées piétonnes au niveau du giratoire Queuille, en particulier du



haut de l'avenue Pompidou (dont la condamnation du passage souterrain) ;

- L'aménagement d'une nouvelle place publique d'entrée de quartier (après acquisition et déconstruction de la galerie commerciale d'entrée de quartier).

→ **Limoges Métropole intervient directement pour :**

- L'installation d'équipements de mobilités et de collecte pour les déchets pour l'ensemble des espaces publics du quartier ;
- L'acquisition et la déconstruction de la galerie commerciale d'entrée de quartier.

L'ensemble des aménagements est conçu avec sobriété dans le choix des matériaux et vise tout particulièrement à améliorer la biodiversité grâce à l'introduction d'une diversité d'ambiances et à favoriser l'infiltration ou la récupération des eaux pluviales à l'échelle du quartier.

↘ **La concertation des habitants et usagers**

Dans le cadre de la définition des opérations d'aménagement des espaces publics, plusieurs rencontres ont été organisées en 2022 et 2023 afin d'échanger sur les usages et les besoins des habitants et acteurs sur les espaces publics et affiner les propositions : cafés projet, balade dessinée, ateliers. D'autres actions seront programmées pour informer le public des avancées du chantier et faciliter l'appropriation de ces nouveaux espaces par les habitants et les usagers du quartier (actions de communication spécifiques).

↘ **Le calendrier des travaux**

Le démarrage de ces grands travaux est prévu pour le second semestre 2024 par l'aménagement du cœur de parc, la préfiguration des îlots résidentiels rue des Portes-Ferrées et les interventions sur les réseaux secs et humides des rues du quartier (rues Domnolet-Lafarge, Portes-Ferrées et Roche) et des futurs îlots résidentiels rue des Portes Ferrées. Les travaux de requalification des rues du quartier se fera à l'issue des interventions sur les réseaux. La fin des travaux de rénovation et de végétalisation des espaces publics est prévue d'ici fin 2027/début 2028.

↘ **Le financement des opérations**

Le coût prévisionnel de l'opération d'aménagement des espaces publics (études et travaux), issu de la validation des études au niveau avant-projet (AVP) par la Ville de Limoges et Limoges



QUARTIERS EN MIEUX
Améliorer le quotidien
des Portes Ferrées



DOSSIER DE PRESSE

Projet d'écoquartier des Portes-Ferrées

Métropole, s'élève à **9,9 M€ TTC** dont :

► **4,8 M€ TTC pour l'aménagement des espaces extérieurs par la Ville de Limoges** (cœur de parc, cheminements d'accès au parc, préfiguration des îlots résidentiels des Portes-Ferrées, enfouissement des réseaux secs des rues du quartier, ...),

► **5,1 M€ TTC pour les travaux de requalification des rues et de nouvelles places, ainsi que des réseaux humides (compétences de Limoges Métropole).**

→ Les subventions attribuées pour ces opérations :

- **ANRU : 1,951 M€**

Dont : ► 1,019 M€ pour les emprises de la Ville de Limoges (cœur de parc, connexions piétonnes depuis les rues du quartier et la préfiguration des îlots résidentiels rue des Portes-Ferrées) ;

► 0,932 M€ pour les emprises/compétences de Limoges Métropole : aménagement des rues et places du quartier, amélioration des modes de déplacements doux et des modalités de collecte des déchets ménagers.

- D'autres recherches de cofinancement sont en cours.

↳ Contacts presse

Ville de Limoges

Claire Glédel (attachée de presse)
claire.gledel@limoges.fr
05 55 45 60 49

Limoges Métropole

Manon Cassegrain (attachée de presse)
manon.cassegrain@limoges-metropole.fr
05 55 45 78 65 - 06 62 89 77 71